



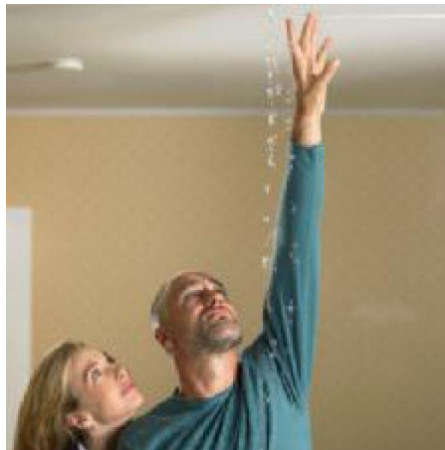
## TRAVAUX DE DÉPANNAGE, RÉPARATION ET ENTRETIEN

### Réforme de l'arrêté du 2 mars 1990

L'arrêté du 24 janvier 2017 relatif à la publicité des prix des prestations de dépannage, de réparation et d'entretien dans le secteur du bâtiment et de l'équipement de la maison abroge et remplace, à compter du 1er avril prochain, l'arrêté du 2 mars 1990. Il précise les obligations des professionnels réalisant ce type de travaux pour des particuliers.

### Tarifs en vigueur au 1 er Avril 2017 :

#### Recherche de fuite



**à partir de 125.00 HT**

Recherche de fuite non localisée en toiture

Prestation de recherche de fuite limitée à 1H sur place, Comprenant : déplacement, recherche, retour vers le demandeur, PV de localisation de la fuite et devis de remise en état.

Bâchage



**à partir de 360€ HT**

Bâchage couverture (suivant article définition Forfaits MCS ) pour une surface endommagée jusqu'à 20m<sup>2</sup> et 6m de hauteur à l'égout.

## Entretien toiture Traitement par produit anticryptogamique



Traitement par pulvérisation avec produit anticryptogamique préventif/curatif avec Eco label ,  
biodégradable

Rémanence 2 ans

A partir de 6.50 € / m<sup>2</sup> voir émoussage préalable

**Taux Horaire Technicien couvreur 46.50 € / ht à l'heure**



La TVA applicable est de **20%** pour le neuf et de **10%** pour un logement de plus de 2 ans et **5.5 %** dans pour tous travaux de rénovation énergétiques éligibles au CITE.

## NACELLE DE COUVREUR sur MRT 360 avec chauffeur



A partir de 325 € Nacelle couvreur sur Mrt rotatif 360 ° avec chauffeur titulaire caces

Poss Devis immédiat



Nos tarifs varient notamment selon :

- Le type de toiture,
- L'accessibilité des travaux,
- Le type de travaux,
- L'état de la toiture,
- L'établissement d'un devis préalable.